



Jo DANIEL
Président de la Commission Locale de l'Eau
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin du Scorff
Syndicat Mixte Blavet-Scorff-Ellé Isole Laïta
2 rue du Palud
56 620 CLEGUER

A Monsieur le Préfet
Préfecture du Morbihan
10 place du Général De Gaulle
56 000 VANNES

A Cléguer, le 28-05-2021

Objet : avis de la CLE sur la pisciculture du Bois du Crocq (Inguiniel)

Monsieur le Préfet,

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin du Scorff, que je préside, a été sollicitée pour émettre un avis sur le dossier de la pisciculture du Bois du Crocq comme elle en avait fait la demande, dans le cadre de l'instruction du dossier.

Conformément au report de délai que vous avez accordé en raison des conditions sanitaires, la CLE s'est réunie le 27 mai, pour étudier et émettre un avis sur le dossier de régularisation et d'extension de la pisciculture à 250 T de production.

Au regard des éléments exposés, des enjeux, objectifs et dispositions du SAGE Scorff, la CLE a émis :

- un avis défavorable à l'extension de la pisciculture à 250 T de production
- un avis favorable à la régularisation de la pisciculture à 150 T assorti des réserves suivantes :
 - o respect du débit réservé au niveau du 10^{ème} du module
 - o pas d'utilisation de l'eau de recyclage de la pisciculture (rejet) dans le débit réservé
 - o mesures de suivi du milieu à la charge du pétitionnaire : physico-chimie, biologie (IPR, I2M2, IBD, IBMR), thermie, débits.
 - o mesures de gestion des vannes de l'ouvrage du Grayo

Un suivi du milieu sur plusieurs années permettra de réévaluer la situation, le cas échéant.

Dans l'attente de la suite qui sera donné à ce dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sincères salutations.

Jo DANIEL
Président de la CLE du SAGE Scorff